

# Fiche d'inscription Saison 2023-2024



NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  H

**PHOTO**  
(obligatoire et récente)

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

e-mail Archer : \_\_\_\_\_

e-mail Parents : \_\_\_\_\_  
(ou représentant légal - Obligatoire pour les mineurs)

**!! ATTENTION : e-mail valide obligatoire !!**  
Les licences étant dématérialisées,  
vous ne pourrez pas recevoir votre licence sans celui-ci.

Je soussigné(e) M., Mme \_\_\_\_\_ futur(e) licencié(e) nommé(e) ci-dessus,  
ou père, mère, responsable légal de l'enfant (rayer la mention inutile)

déclare :

- avoir rempli le questionnaire de santé et n'avoir coché aucune case. Dans les cas contraire un certificat médical est obligatoire.
- avoir pris connaissance des jours et des heures d'entraînements, et le devoir d'avertir les entraîneurs de toute absence.
- avoir pris connaissance que le planning annuel du club est en ligne sur le site du club et est mis à jour régulièrement.
- accepter et s'engager au respect du règlement intérieur du club des Archers de Saint-Herblain.
- accepter que tout manquement au respect de la discipline et de la sécurité puisse faire l'objet d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au renvoi. Dans ce cas, la cotisation reste acquise à l'association.
- avoir reçu la feuille d'information de la FFTA/FFH sur l'assurance fournie avec ma licence.
- décharger le club des Archers de Saint-Herblain et ses membres de toute responsabilité avant et après les heures de cours.
  
- Pour être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25/05/2018, nous vous informons que par la signature de cette fiche, vous acceptez que seules les données y figurant puissent être utilisées par le club des Archers de Saint-Herblain et par la FFTA, et uniquement à des fins de suivi et de formalisation de votre adhésion.
  
- accepter que l'image du futur licencié nommé(e) ci-dessus puisse être utilisée pour la promotion du tir à l'arc et/ou du club.
  
- Avoir répondu "Non" à l'ensemble du questionnaire de santé sinon fournir un certificat médical).
  
- pour les responsables légaux de l'enfant : m'engage à participer aux réunions organisées dans le cadre de l'école de tir.
  
- pour les responsables légaux de l'enfant : m'engage à emmener \_\_\_\_\_ sur les compétitions programmées en concertation avec l'entraîneur.

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fait à Saint-Herblain, le : \_\_\_\_\_

## Montant des cotisations pour la saison :

- |                          |  |              |  |                             |
|--------------------------|--|--------------|--|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Licence Jeunes et Adultes<br>(Compétitions autorisées)   | <b>130 €</b> |  |                             |
| <input type="checkbox"/> | Licence "Pratique en club" Senior 3 (+ 60 ans)<br>(Loisir sans compétition ni entraînement encadré)                  | <b>110 €</b> |  |                             |
| <input type="checkbox"/> | Catégories FFH<br>(FFH seul ou FFH + FFTA)   | <b>130 €</b> |  |                             |
| <input type="checkbox"/> | Licence "Découverte" Jeunes et Adultes<br>(Délivré à partir du 1 <sup>er</sup> mars pour une première adhésion FFTA) | <b>60 €</b>  |  |                             |
| <input type="checkbox"/> | Droit de paillon<br>(Sur décision du Comité directeur)   | <b>60 €</b>  |  |                             |
| <input type="checkbox"/> | Maillot du club avec prénom<br>(Obligatoire pour les nouveaux inscrits)  | <b>20 €</b>  | Taille <input type="text" value="S/L/XL.."/> | Prénom <input type="text"/> |

**Attention :** Le club des Archers de Saint-Herblain n'accepte que les personnes de **12 ans révolus dans l'année en cours**

## Pour les nouveaux licenciés :

Les chèques ne seront encaissés qu'après le deuxième cours, afin de laisser un temps de réflexion.

**Un kit débutant comprenant protections/carquois/6 flèches sera obligatoire dès la 3ème séance d'entraînement (18/10)**

Prix variables en fonction de l'archerie qui le fournit. 50 € chez Gold Archery à Saint-Herblain.

## Mode d'emploi de la fiche d'inscription (imprimer le recto ET le verso) :

- Remplir et signer la présente fiche d'inscription.
- Après avoir pris connaissance du tarif, établir un chèque à l'ordre des "Archers de Saint-Herblain".
- Pour les nouveaux licenciés majeurs : remplir le questionnaire de santé et produire une photo d'identité récente.
- Pour les renouvellements de licence : Le questionnaire "QS-Sport" est joint à cette fiche.
- Renseigner et signer la décharge pour les enfants mineurs (voir au dos).
- Tout dossier **incomplet** sera refusé par le club.

**Informations concernant le certificat médical (si nécessaire) :**

- Fournir **2 certificats médicaux** de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc **Y COMPRIS EN COMPETITION** :
  - un exemplaire que vous donnerez au club.
  - un exemplaire que vous garderez avec vous (à mettre dans votre Pass'Sport de l'Archer si vous êtes compétiteur).
- Les formats des certificats médicaux acceptés sont :
  - papier à en-tête du médecin, certificat Médical Type de la fiche d'inscription ci-dessous, ou photocopie de l'un de ces deux formats.
  - vous pouvez également faire remplir le Pass'Sport de l'Archer à la page correspondante par votre médecin.
- Le certificat médical doit être daté de **moins d'un an** avant la reprise des cours officiels.

La pratique du tir à l'arc nécessite un état de santé physique incompatible avec certaines affections dont il appartiendra au médecin examinateur d'en juger la valeur.

**Certificat médical type**

(A faire remplir par votre médecin)

Je soussigné(e), Dr \_\_\_\_\_

certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux nécessaires à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION** et considère que :

M. ou Mme \_\_\_\_\_ ne présente aucune contre-indication à la pratique du tir à l'arc **EN COMPETITION**.

Fait à : \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin: \_\_\_\_\_

**Autres renseignements concernant le futur licencié (adulte ou enfant) :**

Présente-t-il des problèmes médicaux notables (allergies, asthme, etc...) ?

Oui  Non

Si oui, précision sommaire du problème : \_\_\_\_\_

(Ces renseignements restent confidentiels et ne sont demandés que pour être plus réactifs lors de problèmes pouvant se produire pendant les cours)

**Personne à prévenir en cas d'accident**

Nom & Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'archer : \_\_\_\_\_

**Décharge pour les mineurs**

Je soussigné M., Mme \_\_\_\_\_, père, mère, ou responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_

déclare :

avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association ainsi que des jours et heures d'entraînement de l'enfant.

décharge le club des Archers de Saint-Herblain et ses membres de toutes responsabilités avant et après les heures des cours.

**L'accompagnant de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'encadrant avant l'entraînement.**

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul à son domicile ?  Oui  Non

**Si non : les parents ou accompagnants doivent impérativement venir chercher les enfants dans la salle d'entraînement.**

**Tout changement devra être signalé à l'entraîneur par courrier ou e-mail.**

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fait à Saint-Herblain, le / /

Attestation CE  
 Oui  Non

Nouveau licencié   
Renouvellement licence   
Changement de club

Date du certificat médical \_\_\_\_\_

Paiement en  1 fois  2 fois  3 fois

Arme :  Classique  Long-Bow  
 Poulies  Chasse  
 Bare-Bow  Poulies nu

Paiement par  Chèque  Espèces

N° de licence : \_\_\_\_\_

Nom de l'émetteur du chèque si différent de l'archer : \_\_\_\_\_

**Le plaisir de venir tirer quelques volées de flèches passe aussi par le dynamisme de notre club.  
Les Archers de Saint-Herblain rappellent qu'ils ne peuvent exister sans bénévoles. Or, s'acquitter de sa cotisation annuelle,  
c'est aussi procéder à son engagement associatif.  
Alors participons, chacun à notre mesure, au bon fonctionnement du club et nous en serons tous gagnants !**